

BASES LÉGALES tirage au sort Ipad-Trustpilot

1. Organisation : L'entreprise organisatrice de cette action promotionnelle est Only-apartments, SA, Av Drassanes 6-8, étage 15, 08001 Barcelona, CIF A64425986.

2. Dates du concours: Le concours débutera le 5 avril 2017 à 8:00h et se finalisera le 16 avril 2017 à 23:59h.

3. Participation : La participation s'effectuera au travers des profils Only-apartments dans Trustpilot (<https://www.trustpilot.com/evaluate/only-apartments.com>).

Seules peuvent participer les personnes majeures. Les employés, les collaborateurs de Only-apartments ou leurs proches directs ne pourront participer.

4. Fonctionnement du concours : Pour participer, les utilisateurs doivent saisir leur profil Only-apartments sur Trustpilot (<https://es.trustpilot.com/review/only-apartments.com>) et laisser un commentaire. Parmi tous les participants, Only-apartments désignera un gagnant par tirage au sort.

5. Prix: Le prix est un iPad mini 2 (32 GB).

6. Gagnant: Le gagnant sera le participant élu par Only-apartments par un tirage au sort de tous ceux qui ont laissé leur commentaire sur le profil de Only-apartments dans Trustpilot (<https://es.trustpilot.com/review/only-apartments.com>), en utilisant le même nom que vous avez utilisé pour effectuer la réservation, à condition qu'il réponde aux exigences spécifiées dans les paragraphes "Participation", "Dates de la promotion" et "Fonctionnement de la promotion."

7. Publication du gagnant: La notification du gagnant s'effectuera durant les 15 jours suivant la finalisation du concours par un courrier électronique que Only-apartments enverra directement au gagnant. Only-apartments prendra contact avec le gagnant à travers un courrier électronique qu'il a sauvegardé dans sa base de données.

Il est de la responsabilité du gagnant de contacter Only-apartments en répondant au courrier électronique reçu dans les 10 jours. Si Only-apartments ne reçoit pas de courrier du gagnant au cours des 10 jours suivants, un second gagnant sera désigné.

8. Remise du prix: Le gagnant facilitera son adresse pour que Only-apartments procède à l'envoi de l'ipad mini 28 (32 GB).

Le gagnant pourra renoncer au prix, mais en aucun cas il ne pourra l'échanger contre un prix différent ni contre sa valeur monétaire.

9. Traitement des données personnelles : Conformément aux conditions précédentes et à la loi 15/1999 du 13 décembre sur la protection des données à caractère personnel et le décret Royal 1720/2007 du 21 décembre approuvant le Règlement de développement de la LOPD, Only-apartments informe les utilisateurs, que leurs données personnelles peuvent être incorporées dans la base de données de Only-apartments. Ces données seront utilisées afin d'identifier les participants en tant qu'utilisateurs d'Only-apartments, pour le développement

d'actions commerciales (par téléphone, SMS, e-mail et autres moyens de communication). Le participant pourra à n'importe quel moment exercer ses droit d'opposition, d'accès et de rectification gratuitement et exiger la suppression de ses données personnelles. Pour cela, il devra contacter notre service clientèle par e-mail à info [at] only-apartments.com.

La simple participation au concours implique l'acceptation des présentes conditions, la manifestation d'un refus d'accepter ces conditions ou une partie de celles-ci implique l'exclusion du dit participant.

L'entreprise ne sera pas responsable des évènements qui échapperaient à son contrôle et des forces majeures qui pourraient empêcher le bon déroulement du concours et des conditions énoncées précédemment.

Only-apartments, en tant que responsable de l'organisation du concours, communique que quelconque incident qui ne relève pas du bon fonctionnement sur les réseaux sociaux sera résolu sans appel par Only-apartments.

10. Législation applicable : Pour ce qui n'est pas cité dans les termes et conditions Only-apartments appliquera la loi Espagnol en vigueur.

11. Acceptation des bases : Le fait de participer à ce concours implique l'acceptation totale des conditions, ainsi que l'interprétation de celles-ci sous le critère d'Only-apartments.

12. Réserves et restrictions : Only-apartments se réserve le droit d'effectuer des changements dans le but d'améliorer le déroulement du concours en cas de force majeure tout en suivant les conditions énoncées précédemment.

Only-apartments se réserve le droit de diminuer ou d'élargir la période du concours en suivant les conditions énoncées précédemment.

Only-apartments se réserve le droit d'interpréter tout évènement pendant le déroulement du concours, qui ne serait pas mentionné dans les termes et conditions.

13. Autres normes d'usage : Ne seront pas admis : commentaires offensifs, insultes, menaces, langage et contenu dégradant ou discriminatoire à l'encontre d'autres membres de la communauté ou contre nos produits et services, marques, ou ressources humaines.